

Date limite des inscriptions le 20 décembre 2021

- Les inscriptions se font sur le site de l'association (paiement par virement)
- ou en envoyant le bulletin au siège de l'association avec le chèque de participation de 15 euros (repas du midi compris).

CER SILLAGE
28 rue de Normandie 44600 Saint Nazaire

Association.sillage@wanadoo.fr
Tel : 02 40 22 58 45

NOM :

Prénom :

Institution :

Fonction :

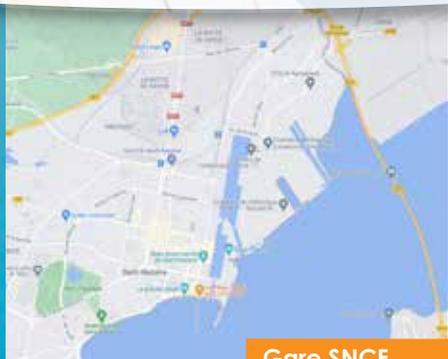
Adresse :

Mail :

Téléphone :

L'organisation respectera les normes sanitaires en vigueur en janvier 2022.

Droit à l'image : cette journée est susceptible d'être filmée pour un usage associatif.



Bus N°U2

quai Q4 à la gare
arrêt ruban bleu

Gare SNCF

20 mn à pied

Parking gratuit

Ruban Bleu
en face de la base

Hôtels de proximité

Holiday inn express
rue du parc à l'eau
en face de la base
sous marine
02 40 19 01 01

Appart'city
16 rue du 28 février
02 77 81 54 54

Visuel Original 02 40 53 33 33



JOURNÉE D'ÉTUDE

De la meute à l'équipage

Passer de la rupture
à la resocialisation

5 janvier 2022
8h30 - 17h30

Base sous marine,
Bd de la Légion d'Honneur
SAINT NAZAIRE
ALVÉOLE 12



Ils sont nommés, selon les époques : incasables, sauvageons, asociaux, racailles... Le CER Sillage refuse de les réduire aux actes délinquants qu'ils posent, s'inspirant de l'Ordonnance 1945 : « La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains ».

Aucune adhésion préalable n'est requise. C'est progressivement qu'ils s'embarquent dans la dynamique proposée. Ce qu'ils quittent ? La logique de survie fondée sur le rapport de force, la domination de l'autre et le passage à l'acte. Ce qu'ils gagnent ? Une socialisation structurée autour de la coopération, de l'entraide et de la solidarité.

Et c'est sur le pont d'un bateau qu'ils y parviennent. Naviguer en mer, c'est prendre des risques face à un monde énigmatique, inconnu et déstabilisant. Pour dompter l'hostilité des éléments, il faut se serrer les coudes. Pour maîtriser la force des vents, des marées et de la météo, il faut renoncer à sa toute-puissance. Pour vivre dans cette micro-société confinée dans un espace restreint, il faut faire sa place avant de faire la place à l'autre. Pour se sentir en sécurité, il faut retrouver confiance dans les adultes et dans le groupe.

La culture maritime est au cœur du processus de progression attendue. Elle est vécue au quotidien, dans la continuité au contact d'un équipage de professionnels s'inscrivant dans la permanence.

La rencontre humaine s'enracine à travers un lien authentique et solide. Cette journée rendra lisible, visible et intelligible cette aventure hors du commun.



Programme de la matinée

8h30 - 9h00

Accueil des participants

9h00 - 9h45

Discours introductifs

**La politique de la ville
en faveur des mineurs délinquants**

- le président de l'association :

Jacques LAMBERT

- le Directeur interrégional de la protection
judiciaire de la jeunesse :

Samuel VERON

- le maire de Saint Nazaire :

David SAMZUN

INTERVENTIONS

9h45 - 10h30

Les particularités du C.E.R. Maritime

Marc Labrune

Directeur du CER Sillage

Echange avec la salle

10h45 - 11h00

Pause

11h00 - 11h45

Educatif, répressif, le placement en CER

Stéphanie LE BOUFFOS

Juge des enfants

Echange avec la salle

12h00 - 12h30

Film et débat

L'après C.E.R. avec des anciens du CER

12h30 - 14h00

Repas sur place et pause

Programme de l'après midi

INTERVENTION

14h00- 15h00

L'adolescent en marche vers la socialisation

David Le Breton

Ethno sociologue

Echange avec la salle

15h15-15h30

Pause

ATELIERS

(3 en salle et 1 sur bateaux)

Chaque atelier dure 30mn
entre 15h30 et 17h30

Thématique 1

CER et fil rouge

Thématique 2

Le quotidien maritime au CER

Thématique 3

**La dimension psychologique
du placement**

Thématique 4 sur les bateaux

La vie à bord

Les visites ateliers sur les bateaux se font par groupe
de 8 sur le « Tor Penn » et le « Blei Mor »

Pour les personnes présentes la veille les ateliers sur
les bateaux sont possible le mardi après-midi.

17h30

Mot de clôture

